



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

BUDGET 2014

Le conseil municipal a adopté un budget 3 155 282 \$ pour l'année 2014.

Voici plus en détail la variation de différents taux de taxation :

- Le taux de taxe foncière résiduelle passe de 0,785 \$ / 100 \$ d'évaluation à 0,805 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de taxe foncière pour les immeubles autres que résidentiels passe de 1,779 \$ / 100 \$ d'évaluation à 1,823 \$ / 100 \$ d'évaluation.
- La tarification du service de cueillette des déchets passe de 203,00 \$ à 212,00 \$.
- La tarification du service d'aqueduc passe de 61,00 \$ à 56,00 \$.
- La tarification du service d'égout passe de 77,00 \$ à 66,00 \$.

VILLE DE KINGSEY FALLS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2014

POSTES BUDGÉTAIRES	
REVENUS	
Taxe foncière	2 231 603 \$
Services municipaux	329 082 \$
Service de la dette	55 057 \$
Paiement tenant lieu de taxe	22 000 \$
Total transferts	91 740 \$
Services rendus	95 100 \$
Imposition de droits	63 700 \$
Amendes et pénalités	5 500 \$
Intérêts	21 000 \$
Autres revenus	9 500 \$
Subventions	231 000 \$
TOTAL DES REVENUS	3 155 282 \$
DÉPENSES D'EXPLOITATIONS et D'IMMOBILISATIONS	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil et législation	50 578 \$
Administration/greffe/évaluation	399 994 \$
Projets d'améliorations	26 675 \$
	477 247 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police - Sûreté du Québec	187 902 \$
Protection contre l'incendie/Premiers répondants	234 761 \$

Bornes-fontaines	7 095 \$
Sécurité civile/Brigadiers scolaires/Garde d'animaux domestiques	15 936 \$
Projets d'améliorations	<u>40 000 \$</u>
	485 694 \$
TRANSPORT	
Voirie	218 246 \$
Enlèvement de la neige	176 075 \$
Éclairage des rues/Circulation et stationnement	26 030 \$
Transport collectif	5 701 \$
Projets d'améliorations	<u>17 000 \$</u>
	443 052 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Aqueduc – Traitement et distribution	63 527 \$
Égouts – Traitement et distribution	78 603 \$
Cueillette et transport (ordures – récupération – compost)	196 797 \$
Autres	1 400 \$
Projets d'améliorations	<u>22 000 \$</u>
	362 327 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social/MRC	5 303 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et développement	44 899 \$
Industries et commerces	30 123 \$
Tourisme	37 454 \$
Projets d'améliorations	<u>14 675 \$</u>
	127 151 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire (7, Tardif)	37 553 \$
Patinoire extérieure et ski de fond	15 769 \$
Piscine	24 166 \$
Parcs et terrain de jeux	191 910 \$
Dons	145 445 \$
Centre communautaire (9 et 13, rue Caron)	26 710 \$
Bibliothèque	83 385 \$
Autres	7 772 \$
Projets d'améliorations	<u>677 435 \$</u>
	1 210 145 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Intérêts et frais	6 763 \$
Remboursement de capital	37 600 \$
	44 363 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION et D'IMMOBILISATIONS	3 155 282 \$
RÉSULTATS	0 \$

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal a adopté le plan triennal en immobilisations 2014-2016 suivant :

PROJETS D'IMMOBILISATIONS	2014	2015	2016
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Entretien du bâtiment	20 000 \$	30 000 \$	
Achat d'équipements	1 675 \$	30 000 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Achat d'équipements	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
TRANSPORT			
Véhicule	10 000 \$		
Réfection pavage		150 000 \$	150 000 \$
Réfection de rues et rangs			450 000 \$
Achat d'équipements	5 000 \$	21 000 \$	
Remplacement de lampadaires		35 000 \$	50 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Balancement hydraulique et route de rinçage		10 000 \$	
Infrastructures	22 000 \$		
AMÉNAGEMENT URBANISME			
Cartographie			9 500 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Centre communautaire (7 Tardif)		150 000 \$	
Infrastructures, terrain de jeux	632 435 \$	25 000 \$	15 000 \$
TOTAL DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS	731 110 \$	481 000 \$	704 500 \$

CALENDRIER DES SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014

Conformément à la résolution no 13-231, vous trouverez ci-dessous les dates des sessions régulières du conseil municipal pour l'année 2014. Les sessions débutent à 19 h 30.

- 13 janvier 2014
- 3 février 2014
- 3 mars 2014
- 7 avril 2014
- 5 mai 2014
- 2 juin 2014
- 7 juillet 2014
- 8 septembre 2014
- 6 octobre 2014
- 3 novembre 2014
- 1^{er} décembre 2014

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Veillez prendre note que la collecte des sapins de Noël se fera **le MERCREDI 15 JANVIER 2014**. Les sapins doivent être déposés en bordure de la voie publique la veille de la collecte. Ceux-ci doivent être exempts de décorations et dégagés du surplus de neige.

CALENDRIER POUR COLLECTES DES DÉCHETS, MATIÈRES RECYCLABLES ET MATIÈRES COMPOSTABLES

Le calendrier 2014 indiquant les semaines de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières compostables a été distribué par la poste.

Note : Nous vous rappelons que les bacs doivent être placés au chemin la veille au soir.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7** assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES

Nous remercions les contribuables qui déneigent les bornes-fontaines tout en dégagant leur cour. Même si les employés municipaux dégagent les bornes-fontaines le plus tôt possible après une chute de neige, nous demandons à ceux qui ne désirent pas les dégager de ne pas les ensevelir sous la neige en pelletant ou en nettoyant leur entrée avec une souffleuse. Cela pourrait augmenter le délai d'intervention des pompiers lors d'un incendie. Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES

Afin d'éviter des incon vénients et des accidents, nous vous demandons de ne pas mettre la neige de vos entrées de cour dans la rue ou sur le trottoir. En durcissant, ces amas de neige peuvent endommager l'équipement de déneigement et même causer des blessures à l'opérateur. Ces amas peuvent également causer une déviation imprévue de l'équipement et causer une collision avec un véhicule circulant en sens inverse.

LA PATINOIRE EXTÉRIEURE REVIENT AU TERRAIN DE JEUX

La Ville installe la patinoire extérieure au terrain de jeux. Alors, dès que le mercure permettra la prise de la glace, la patinoire sera ouverte selon l'horaire suivant :

du lundi au jeudi inclusivement : de 18 h à 21 h ;
le vendredi : de 18 h à 22 h ;
le samedi et le dimanche : de 13 h à 17 h ;
et de 18 h à 21 h.



Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre. L'horaire peut être modifié sans préavis si une situation particulière le requiert.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si

la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

PISTES DE SKI DE FOND

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au www.kingseyfalls.ca.

DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la session du conseil tenue le 2 décembre, les membres ont adopté la répartition suivante

- | | |
|--|------------------------------------|
| • Délégué à la MRC d'Arthabaska | Micheline Pinard-Lampron |
| • Substitut | Christian Côté |
| • Parc Marie-Victorin | Christian Tisluck |
| • Embellissement | Micheline Pinard-Lampron |
| • Comité en Vert | Micheline Pinard-Lampron |
| • Gestion des matières résiduelles | Christian Tisluck |
| • Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources | Christian Tisluck |
| • Substitut | Krystel Houle-Plante |
| • Infrastructures municipales | Luc Duval |
| • Service de prévention des incendies | Christian Tisluck – Christian Côté |
| • Maison des jeunes | Luc Duval |
| • Sports et Loisirs | Krystell Houle-Plante |
| • Centre Récréatif Kingsey inc. | Christian Côté |
| • Bibliothèque et CRSBP | Marie-Josée Pleau |
| • Comité consultatif d'urbanisme | Luc Duval – Marie-Josée Pleau |
| • Responsable culturel à la MRC | Micheline Pinard-Lampron |
| • Responsable des questions familiales et des aînés (RQF) | Micheline Pinard-Lampron |
| • Transport adapté | Krystel Houle-Plante |
| • Transport collectif MUNICAR | Krystel Houle-Plante |
| • Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls inc. | Christian Côté |
| • Comité de promotion de Kingsey Falls | Alain Ducharme |
| • Commission pour la tenue de consultations publiques – élevages porcins | Christian Côté |
| | Alain Ducharme – Christian Tisluck |

Le conseiller Christian Côté assumera la fonction de maire suppléant pour l'année 2014.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.

Les heures d'ouverture sont : Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

MEILLEURS VŒUX

En ce début d'année, le conseil municipal et l'équipe vous offrent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session spéciale tenue le 9 décembre 2013 le **règlement 13-08 Taux de taxes pour l'exercice financier 2014**. Ce règlement entre en vigueur le 3 janvier 2014, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, au bureau municipal situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 11 décembre 2013

Le greffier,

Gino Dubé